

# La suspension du contrat de travail

### Par milhi, le 31/10/2012 à 16:09

Bonjour à tous,

j'ai un exposé à faire sur la suspension du contat de travail; en plus d'etre super paniquée (il s'agit d'un exposé individuel), tous les plans que j'ai reussi à concocter sont des plans "bateau ". J'aimerais donc que vous m'aidiez en ce sens. Je suis réceptive à tous les types de conseils (plan, methodologie pour exposé, gestion de stress). Merci déja!!!!

#### Par marianne76, le 31/10/2012 à 16:26

Bonjour

Avez vous déjà une idée? Un fil conducteur?

#### Par milhi, le 31/10/2012 à 17:03

Merci beaucooup Marianne de m'avoir répondu. Oui j'ai une idée du sujet mais pas vraiment un fil conducteur. je sais que la suspension du contrat de travail est une période durant laquelle le contrat de travail est interrompu soit du fait de l'employé, soit pour des cas de force majeure. Je sais aussi que je dois parler des effets. Au fait, je ne suis pas trop sure de moi. On dirait que je pourrai seulement définir le sujet, parler des causes et des effets, tandis que moi, je voulais élargir un peu.

#### Par Camille, le 01/11/2012 à 09:18

Bonjour,

[citation][s]Au fait[/s], je ne suis pas trop sure de moi. [s]On dirait que je pourrai[/s] seulement définir le sujet, parler des causes et des effets, tandis que moi, je voulais élargir un peu.[/citation]

Pas très clair. Et "élargir un peu"... dans quel sens, en matière de suspension de contrat de travail ?

[smile17]

## Par Camille, le 01/11/2012 à 09:20

Re,

[citation]en plus d'etre super paniquée ( il s'agit d'un exposé individuel), tous les plans que j'ai reussi à concocter sont des plans " bateau "[/citation]

Dans cette matière bien particulière, je me demande s'il faut vraiment chercher midi à quatorze heures.

[smile17]